



L' ECHOGRAPHIE

Service d'Imagerie Médicale
Tél. 055/23 36 90

BUT DE L'EXAMEN

L'échographie est un examen où les images sont obtenues par le biais d'ultrasons (pas de rayons X). Une sonde posée sur la région à examiner rayonne des ultrasons qui sont réfléchis par les organes. Ces ultrasons sont transformés en image au moyen d'un ordinateur.

L'échographie convient également pour le suivi d'une grossesse.

PRÉPARATION

Une préparation spécifique s'avère parfois nécessaire... tout dépend de la région du corps examinée.

Echographie des organes abdominaux supérieurs (le foie, la vésicule biliaire, le pancréas, la rate).

Il est nécessaire de rester à jeun pour subir l'échographie des organes abdominaux supérieurs. **Il est donc interdit de manger 4 heures avant l'examen.**

Echographie des organes abdominaux inférieurs (la matrice, les annexes, la vessie)

Pour ces échographies, il est nécessaire de se présenter à l'examen la vessie pleine. Si ce n'est pas le cas, vous devrez boire de l'eau, mise à votre disposition dans notre service. Il faut compter environ une heure pour que la vessie se remplisse d'urine.

Il est interdit d'uriner avant d'avoir subi l'examen.

Echographie des autres régions du corps

Aucune préparation spéciale n'est nécessaire pour ces examens.

EST-CE DOULOUREUX?

Cet examen est totalement indolore et ne présente aucun risque pour la santé. Une légère pression exercée par la sonde sur les endroits sensibles peut parfois être ressentie comme désagréable.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Le médecin applique un gel de contact sur la peau. Ensuite, il passe la sonde sur la surface dermique des régions à examiner.

En même temps, on peut observer les images sur l'écran.

LA DURÉE DE L'EXAMEN

L'échographie même dure au maximum 15 minutes.

Veillez tenir compte que des circonstances imprévues pourraient retarder l'examen.

APRÈS L'EXAMEN

Si une attestation de présence est exigée par votre employeur, n'hésitez pas à la demander à notre secrétariat.

Les résultats de votre examen seront directement remis à votre médecin traitant (médecin de famille ou spécialiste), pour le traitement ultérieur.

EN CAS DE REFUS

Si l'examen que votre médecin a proposé n'est pas réalisé, cela peut influencer le diagnostic de la maladie et avoir des conséquences néfastes.

POUR TERMINER

Si, après la lecture de ce folder, vous avez encore des questions, posez les quand vous arrivez au service avant votre examen. Le médecin est à votre disposition pour toute information complémentaire.

RENDEZ-VOUS

Date:

Heure:

Service:

Si, en raison de circonstances imprévues, l'examen ne peut se dérouler, prière d'avertir le service le plus rapidement possible au numéro du service d'Imagerie Médicale: 055/23 36 90.